

**Rapport de la commission chargée du préavis N° 11 - 2010- sur le renouvellement du système de régulation de la distribution de la chaleur au collège de Court-Champ, première étape.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux.

La commission composée de M.M. Louis Allaz, Roberto Chies et du soussigné comme rapporteur s'est réunie le 26 juillet, 3 août et le 16 août. Madame Jacqueline Desponds suppléante n'a pas eu à fonctionner.

La séance du 3 août s'est déroulée au collège de Court-Champ en présence de M.M. Werner Blum Municipal et Charles Wernuss du STI. La commission remercie ces Messieurs pour avoir répondu aux questions posées.

### **1) Préambule**

Comme dit dans le préavis, l'installation de régulation date de la construction du collège de Court-Champ (1993). Actuellement, dans certaines classes, locaux administratifs et vestiaires la chaleur ne peut pas être réglée correctement, car les sondes thermostatiques sont hors service.

L'hiver passé le concierge a dû ouvrir certaines vannes manuellement pour que les locaux aient une température correcte. Les pièces nécessaires pour les réparations et la remise en état du système actuel ne se fabriquent plus.

Dans le préavis municipal à la rubrique " Aspects techniques et financiers", il ne faut pas lire : Chaque radiateur, mais chaque vanne de distribution par classe ou locaux.

### **2) Système choisi**

Le nouveau système permettra de mieux gérer la température ambiante dans les classes et locaux administratifs. La température sera réglée uniquement par le concierge de manière individuelle. En cas d'utilisation ou non utilisation la température pourra être augmentée ou diminuée par le concierge au moyen d'un écran tactile.

Avec le système choisi la chaleur demandée sera plus facile à obtenir soit 22°C dans salles de classe, 18°C dans la salle de gym et ainsi que 24°C pour les douches.

### **3) Aspects Financiers**

Le coût des travaux estimé s'élève à 68'000.- TTC, est réparti comme suit :

Matériel et prestations : 36'500.- TTC

- Remplacement des servomoteurs des vannes de régulation des radiateurs.
- Remplacement des sondes d'ambiance des locaux.
- Modification du schéma électrique et mise en service.

Partie Electrique : 24'500.- TTC

- Dépose des anciens câbles.
- Pose de nouveaux câbles de communication renforcés et de nouvelle génération.

#### 4) Développement durable

Dans le système proposé, une économie d'environ 25% pourra être effectuée.

#### 5) Conclusions

La commission estime urgent de remettre en ordre le système de régulation du chauffage de ce collège, pour le prochain hiver. Afin que la température du bâtiment soit adaptée au besoin réel de chacun.

Vu ce qui précède, la commission vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir voter les

#### Conclusions

Suivantes :

Le conseil communal d'Echallens,

- vu le préavis municipal No 11-2010 ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

#### décide

1. **d'autoriser** la Municipalité à procéder au renouvellement du système de régulation de la distribution de chaleur au Collège de Court-Champ, première étape
2. de lui **accorder** le crédit nécessaire à hauteur de **Fr. 68'000.-**, montant qui sera prélevé sur les disponibilités courantes ;
2. **d'amortir** ce montant sur dix ans par le compte no 230.3313.00.

Au nom de la Commission

Le rapporteur :



Philippe Cordey